



n°94
Décembre 2025

Bréhat *Infos*



P7

Itterswiller



P10

Les poullou
et le douet



P18

Marguerite Bojard



Vous vous préparez à lire le Bréhat infos n° 94. C'est le dernier numéro de la mandature 2020/2026 qui avait commencé avec le numéro 78. Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont bien voulu participer à la rédaction des nombreux articles qui ont rempli quelque cinq cents pages de texte et l'équipe de rédaction qui en a assuré le sommaire, la mise en page et la diffusion.

Le premier article que vous lirez dans ce numéro concerne le changement de mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants. C'est près de 25 000 communes, sur un total de 35 000, qui doivent s'adapter et rejoindre le mode de scrutin de liste paritaire. En termes d'électeurs, c'est environ 7 millions de personnes qui ne pourront plus « panacher » en enlevant et/ou ajoutant des noms sur une liste.

Tous les Françaises et les Français voteront désormais suivant le même mode, qu'ils vivent dans une grande ville ou une petite commune, pour une liste paritaire, comptant autant de femmes que d'hommes.

Nous pouvons être pour ou contre ce changement, mais il est acté. L'important maintenant est que vous puissiez choisir la liste qui vous paraîtra la plus à même de développer Bréhat suivant la vision que vous en avez pour son avenir. En début de 2026, nous organiserons plusieurs communications pour nous assurer que ce changement de scrutin important sera compris de tous et que vous déposerez dans l'urne un bulletin qui sera valide.

Nous sommes rentrés dans la période pré-électorale de 6 mois où certaines restrictions s'appliquent quant à la communication autorisée dans un journal d'informations municipales.

C'est pourquoi ce numéro s'intéresse plus particulièrement aux Bréhatines et Bréhatins, aux nouveaux arrivés comme aux anciens, aux événements sportifs et culturels qui ont jalonné la saison estivale et à notre patrimoine historique.

Je vous recommande particulièrement l'interview de Marguerite BOJARD, née à Bréhat en 1935, ayant toujours vécu à Bréhat et aimant passionnément son île. Beaucoup de vécu, une grande expérience et une vision claire de ce qu'elle souhaite pour le Bréhat de demain.

Bonne lecture, joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Olivier Carré
Maire

Élections municipales

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a été publiée. Publiée le même jour, la Loi Organique numéro 2025-443 permet de mettre à jour les articles LO du Code électoral suite à cette réforme.

Lors des prochaines élections municipales en mars 2026, un nouveau mode de scrutin s'appliquera pour les communes de moins de 1000 habitants. Il s'agira désormais d'un scrutin de liste avec application de la parité alternative comme dans les communes de 1000 habitants et plus. Elle devra être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Une révolution !

Les nouvelles dispositions seront applicables pour les élections de mars 2026.

NOUVELLE MODALITÉ DE LISTE DE SCRUTINS

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours avec dépôt de liste comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir. La liste est réputée complète si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins, soit 9 candidats pour la commune de Bréhat qui doit élire 11 conseillers et cette liste peut compter jusqu'à 2 conseillers supplémentaires. Il n'y a pas de possibilité d'adjonction ni de suppression de nom et de modification de l'ordre de présentation.

Il est à noter que le panachage, c'est-à-dire le raturage ou l'ajout de certains noms sur le bulletin de vote, ne sera plus possible, à compter de mars 2026.

MODE DE SCRUTIN

Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire : la liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés (au premier tour) ou le plus de voix (au deuxième tour) se voit attribuer la moitié du nombre de sièges à pourvoir arrondi à l'entier supérieur. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne, l'élection peut se dérouler en deux tours.

COMPRENDRE VOTRE VOTE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

VOTE VALIDE	EXEMPLE DE VOTE NUL	EXEMPLE DE VOTE NUL
<p>NOM DE LISTE A</p> <ol style="list-style-type: none"> Candidat A1 Candidat A2 Candidat A3 Candidat A4 Candidat A5 Candidat A6 Candidat A7 Candidat A8 Candidat A9 	<p>NOM DE LISTE B ✗</p> <ol style="list-style-type: none"> Candidat B1 Candidat B2 Candidat B3 Candidat B4 Candidat B5 OK Candidat B6 Candidat B7 Candidat B8 Candidat B9 NOI Candidat B10 Candidat B11 	<p>NOM DE LISTE C</p> <ol style="list-style-type: none"> Candidat C1 Candidat C2 Candidat C3 Candidat C4 Candidat C5 Candidat C6 Candidat C7 Candidat C8 Candidat C9 Candidat C10 Candidat C11 Candidat C12 Candidat C13
<p>✓ 1 SEUL CHOIX = VOTE ENTIER</p>	<p>✗ COMMENTAIRE</p> <p>✗ SIGNE DISTINCTIF</p>	<p>✗ RATURE SUR LA LISTE</p>
<p>✗ VOTE ANNULÉ = AUCUN CHOIX PRIS EN COMPTE</p>		

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans ce cas, il n'y a pas de second tour. Le cas échéant, si aucune liste n'obtient la majorité des suffrages exprimés au premier tour un deuxième tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés au premier tour peuvent se présenter au second tour. Peu importe combien de personnes viennent voter, il n'y a plus besoin que les suffrages obtenus représentent au moins le quart des électeurs inscrits pour être élu au premier tour. Ainsi dans toutes les communes où il n'y a qu'une liste, elle serait élue au 1^{er} tour. Si deux listes se présentent, une des deux listes obtiendra la majorité absolue et il n'y aura pas de second tour (sauf cas très exceptionnel où les deux listes recueilleraient le même nombre de suffrages).

DATES

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales jusqu'au 6 février 2026. Le premier tour des élections municipales est prévu le 15 mars et le second tour le 22 mars.

Dominique Sicher, adjoint

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2025

Comme chaque année à cette époque, il est temps de dresser un bilan de la saison estivale 2025.

Pour cela, il faut analyser dans le détail ce qui s'est passé sur notre île, mais aussi savoir ce qui s'est passé en Bretagne et sur les autres îles du Ponant. Une réunion a été organisée à Molène le 17 octobre dernier avec les offices du tourisme des îles, des représentants des départements bretons et de la Région. Le premier constat est que la baisse du pouvoir d'achat général en France a entraîné une baisse d'activité pour les commerçants sur les îles et en Bretagne, en particulier dans la restauration. Concernant la fréquentation, le constat est une fréquentation plutôt stable avec quelques îles qui ont enregistré une petite baisse du nombre de visiteurs et Molène qui a vu une augmentation notable de la fréquentation, suite à un changement dans l'offre de transport maritime.

Concernant Bréhat, la réunion annuelle de bilan avec toutes les parties concernées a eu lieu à la mairie de Ploubazlanec le 17 novembre dernier. Globalement, nous pouvons observer, au travers de plusieurs indicateurs, une petite augmentation de 2 % de la fréquentation par rapport à 2024. La météo, plus favorable en juillet et début août, explique probablement la majeure partie de cette évolution. Plus précisément, les mois d'avril, juillet et août ont vu une augmentation de l'ordre de 5 % tandis que le mois de mai enregistrait une baisse de 8 %, partiellement due à une répartition des grands week-ends de printemps différente de l'an dernier.

Pendant la période de régulation, du 28 juillet au 22 août, avec une météo favorable, la fréquentation a été particulièrement soutenue avec au total environ 100 000 visiteurs, soit une moyenne de 4 000 visiteurs/jour.

Nous avons noté une évolution nette de la fréquentation durant les week-ends de régulation avec cette année, une moyenne de 3 500 passages/jour à comparer à 2 700 passages/jour l'année dernière. C'est le fruit d'une bonne communication, car, contrairement aux idées reçues, les week-ends étaient, jusqu'à présent, des journées de faible fréquentation.

Il y a eu cinq jours de forte fréquentation, entre le 6 et le 22 août, où les seuils de fréquentation ont été atteints ou approchés, la journée la plus chargée étant le jeudi 21 août. D'ailleurs, nous constatons que c'est souvent la journée du jeudi qui est la plus fréquentée.

L'ouverture de nouvelles zones de parking à Ploubazlanec a permis d'éviter les journées où le parking sauvage dans le bourg de l'Arcouest ou sur la départementale pénalisent beaucoup les habitants de ces endroits.

Si nous regardons sur des périodes plus longues, nous pouvons dire que la fréquentation « post-Covid », c'est-à-dire depuis 2023, est globalement équivalente (à un ou deux pour cent près) à celle des meilleures années de la période 2015/2020.



Sur le plan qualitatif, nous pouvons observer les points suivants pour l'année 2025 :

- La pratique de la réservation en ligne se généralise.
- De plus en plus de visiteurs viennent passer seulement une demi-journée sur l'île. Cela se traduit par des arrivées encore importantes vers midi et des retours chargés vers le continent dès 14 h 00.
- Les commerçants, en particulier certains restaurateurs, enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires. C'est un phénomène que nous observons au niveau national, principalement dû à la baisse du pouvoir d'achat, qui oblige les visiteurs à faire des choix au niveau de leur consommation. Certains commerçants bréhatins imputent cette baisse à la régulation.
- Le nombre de bateaux « extérieurs » a augmenté, amenant plus de visiteurs à haut pouvoir d'achat. Nous appelons bateaux extérieurs les bateaux qui viennent de Perros-Guirec, Erquy, Pléneuf/Val André, etc.
- Aucune plainte n'a été reçue en mairie cette année concernant les désagréments liés à une surfréquentation. Ce point est confirmé par l'office de tourisme de Bréhat qui a enregistré une hausse de la satisfaction des visiteurs avec des retours positifs à l'accueil.
- Le site de l'Office a enregistré une hausse de 50 % des visites en ligne avec parallèlement une baisse des appels téléphoniques.

- Les visiteurs ont bien compris et intégré qu'il y a une régulation. Ils souhaitent simplement en connaître les modalités. La majorité des appels téléphoniques portent sur ce sujet.
- Les personnes à mobilité réduite n'anticipent pas et n'organisent pas leurs visites et certains se retrouvent « bloqués » au Port Clos. Certains comptent uniquement sur le « Petit train », mais ce dernier est rapidement saturé en saison.
- Au mois de septembre, pendant les belles journées, les visiteurs ont exprimé leur déception face à la fermeture de trop nombreux commerces.

Concernant la communication, peu après la publication de l'arrêté confirmant la régulation pour la saison 2025, nous avons vu apparaître sur internet un certain nombre d'articles très racoleurs dont les auteurs avaient pour seul but de faire de l'argent en obligeant les lecteurs à cliquer de nombreuses fois pour pouvoir lire l'article entièrement. En concertation avec les commerçants de l'île, nous avons préparé et diffusé dans les médias (journaux et TV) une affiche et un communiqué visant à rétablir la vérité quant à la soi-disant impossibilité de visiter l'île durant l'été. À la suite de la lecture de cet article, vous allez sans doute vous demander si la régulation sera reconduite pour la saison estivale 2026. Ce sera à la nouvelle équipe municipale, qui sera élue lors des prochaines élections municipales, de statuer sur la reconduction ou l'abandon des mesures de régulation.

Olivier Carré, Maire

UN SITE D'EXCEPTION À VISITER ET À PROTÉGER

Réserve le bateau,
ON VA À BRÉHAT !

L'ÎLE DE BRÉHAT,
C'EST TOUTE L'ANNÉE,
TOUS LES JOURS* !

* Du 28 juillet au 22 août 2025, il est fortement conseillé de réserver votre bateau à l'avance

www.brehat-infos.fr

PROJET D'ADRESSAGE COMMUNAL – POINT D'ÉTAPE ET PROCHAINES ÉTAPES

Le projet d'adressage communal a pour objectif d'attribuer à chaque maison bréhatine une adresse fiable et pérenne.

Il est important de préciser que la création de la Base Locale d'Adresse constitue une étape indispensable au déploiement de la fibre optique sur notre territoire. Sans ce travail préalable, il ne serait pas possible d'assurer une couverture fiable et équitable pour l'ensemble des foyers bréhatins.

Comme vous le savez, la loi n°2022-217 du 21 février 2022 (dite loi « 3DS ») impose à toutes les communes de dénommer et de numéroter leurs voies communales.

Désormais, ce n'est plus le cadastre qui fait foi, mais le conseil municipal qui décide des noms et des numéros des voies.

L'objectif est de garantir une adresse unique et sans ambiguïté pour chaque habitation ou bâtiment. Cette démarche vise à :

- Faciliter l'intervention **des secours en cas d'urgence**.
- Améliorer l'accès aux services (livraisons, soins à domicile, La Poste, fibre optique, géolocalisation).
- Renforcer l'identification des lieux pour les usages quotidiens, et faciliter la découverte ainsi que l'orientation des visiteurs et touristes.

LE CHOIX DU SYSTÈME MÉTRIQUE

La commune a retenu le système métrique de numérotation, qui présente plusieurs avantages :

- Une numérotation pérenne et durable, avec numéros pairs côté droit et impairs côté gauche.
- La possibilité d'intégrer de nouvelles habitations sans recourir à des numéros Bis, Ter ou Quater.
- À chaque intersection, un point zéro est établi afin de servir de référence pour le calcul des distances vers chaque foyer ou entreprise.

Les numéros attribués seront matérialisés par une plaque, dont la position sera préconisée en fonction de l'entrée principale de l'habitation.

SITUATION DU PROJET À CE JOUR (NOVEMBRE 2025)

- La Poste a été mandatée pour réaliser la Base d'Adresse Locale (B.A.L.), qui sera ensuite intégrée à la Base d'Adresse Nationale (B.A.N.), site officiel de référence.
- Mme Béatrice Chevrolais, experte adresse à La Poste, travaille depuis six mois sur ce projet, assistée par Marion Le Pache et Pascal Guézou, que nous remercions chaleureusement.
- Plusieurs réunions de l'équipe projet ont eu lieu cet automne, permettant d'établir un premier plan d'adressage de l'île.

D'ici la mi-décembre, toutes les voies auront été étudiées avec la même cohérence, en partenariat avec l'équipe projet.

LA MAIRIE MET À DISPOSITION LA CONSULTATION DU PROJET

Pendant les vacances de fin d'année 2025, un lien sera mis à votre disposition pour consulter la base d'adresses en mode « brouillon ». Vous pourrez ainsi découvrir votre éventuelle adresse et nous transmettre vos remarques.

Nous tenons à préciser que le projet est toujours en cours : certaines adresses ne sont pas encore définitives et pourront être modifiées en fonction de l'avancée des travaux.

À ce jour, il convient de ne pas tenir compte des numéros, mais de se concentrer en priorité sur le nom de la voie, afin de visualiser votre future adresse.

Soyez assurés que nous serons attentifs à vos suggestions. Dans la mesure du possible, nous ferons le nécessaire pour répondre favorablement à vos demandes.

Toutefois, il est important de rappeler que la numérotation métrique repose sur des règles établies, garantes de cohérence et de clarté. Ces règles seront appliquées de manière équitable, sans favoriser une personne plus qu'une autre.

LES PROCHAINES ÉTAPES

- Février 2026 : validation officielle par le conseil municipal des noms de rues.
- Envoi à chaque habitant d'un courrier contenant son certificat d'adressage.
- Intégration de la B.A.L. (Base Adresse Locale) à la B.A.N. (Base Adresse Nationale).
- Fabrication par la mairie des plaques numérotées selon un modèle unique.
- Les habitants seront invités à venir les retirer pour installation.

Dans certains cas, des plaques de rue pourront également être fabriquées et posées.

NOUVELLE RÉUNION PUBLIQUE

À l'issue du projet, une nouvelle réunion publique sera organisée afin de :

- Présenter en détail la nouvelle numérotation.
- Expliquer les démarches à réaliser pour signaler votre changement d'adresse.
- Préciser les modalités de pose des plaques,
- Répondre à vos questions.

Nous vous remercions pour votre collaboration dans cette démarche d'intérêt général, qui contribue à améliorer la qualité de vie et la sécurité de chacun.

Olivier CARRE



Inauguration du Cyanotype à Itterswiller

Le 11 octobre une délégation de huit Bréhatins s'est déplacée à Itterswiller pour l'inauguration officielle du dyptique, symbole du 50^{ème} anniversaire de notre jumelage.

Notre escapade alsacienne fut rapide, chaleureuse et aussi culturelle. Nos amis itterswillergeois nous ont organisé la visite d'une authentique choucrouterie qui transforme les choux cueillis dans les champs alentour pour en faire une savoureuse choucroute dans la pure tradition alsacienne. Nous avons également parcouru la petite ville d'Audlau, cité viticole pittoresque, située entre Itterswiller et la ville de Barr. Nous avons bénéficié d'une visite commentée de la Seigneurie d'Audlau dédiée à l'histoire et au patrimoine du pays de Barr. L'inauguration s'est déroulée le dimanche matin, l'œuvre est exposée sur la rue principale du village. Vincent Kieffer et Patrick Decaen ont dévoilé le cyanotype composé

par Lucile Chombart de Lauwe. Une foule venue nombreuse ainsi que Madame Nathalie Kaltenbach, maire de Barr, ont vivement applaudi ce moment privilégié d'amitié et de fraternité. Les allocutions qui suivirent se sont terminées par la dégustation d'une sublime choucroute accompagnée comme il se doit de bonnes douceurs issues du vignoble local. Désormais nos deux villages arborent ce magnifique paysage du moulin du Birlot, l'un et l'autre complémentaires comme deux vieux amis. Un bref séjour, mais de grands moments de joie et de partage avec l'espoir unanime de vite se retrouver pour un séjour cette fois un peu plus long.

Association du jumelage



Descriptif du projet



Le principe d'aménagement du jardin d'enfants s'articule autour de 3 principes :

- Créer un espace pour la mise en place de deux jeux avec à terme la possibilité d'en accueillir un troisième.
- Intégrer ce jardin dans l'espace de loisirs et dans le paysage environnant.
- Aménager un espace convivial et sécurisant pour les enfants et les parents.

Le projet est composé de la manière suivante :

- Réaménagement de la voie nécessaire à l'accès des ambulances pour l'hélicoptère. Elle sera composée de deux bandes de roulement en tri-couche beige rose identiques à celles des chemins de l'Île et d'une bande en terre/pierres gazonnée au milieu.

Cette voie servira également d'accès au jardin d'enfants et au City stade existant.

- Création de 3 cercles pour accueillir les aires de jeux de 10 m de diamètre chacune. Les cercles seront interpénétrés afin de créer un seul espace avec cependant des zones distinctes.

Deux cercles seront traités en copeaux et le rond central sera en gazon. Il pourra à terme accueillir un élément de jeux supplémentaire (voir exemples page 14).

L'ensemble de cette aire de jeux sera entouré d'une barrière basse en bois et de deux portillons identiques. Les jeux seront également préférentiellement en bois. Du mobilier (bancs) en bois sera implanté dans le cercle central.

- Plantation d'une lisière végétale en périphérie. Elle assurera une intégration de l'aire de jeux vis-à-vis du

grand paysage et des équipements adjacents. Elle offrira également un cadre végétalisé à l'aire de jeux et à ses utilisateurs.

Elle sera composée en deux parties :

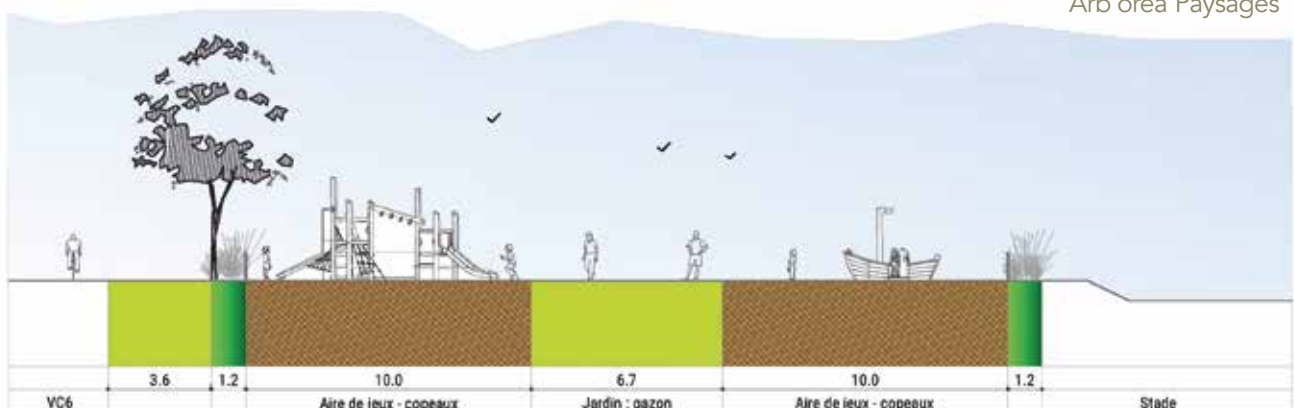
- Côté nord (City Stade et voie d'accès) : une lisière végétale fleurie composée d'arbustes bas et de vivaces.
- Côté sud : lisière composée d'arbustes fleuris et plus persistants.

Des arbres en cépées compléteront ces plantations pour offrir de l'ombre aux enfants.

L'avancement du projet ;

- Le PA (permis d'aménager) a été déposé et devrait être approuvé pour la fin mars.
- En parallèle, les entreprises vont être consultées pour proposer leurs offres de services.
- Le choix des équipements fera l'objet d'une consultation spécifique, pour laquelle les parents seront invités à donner leur avis.
- Un panneau d'affichage sur le site vous permettra de mieux appréhender le projet.

Arb'orea Paysages



Ouzh taol !

Ne jetez plus les peaux de vos agrumes, vous pouvez les utiliser dans vos recettes ! Privilégiez des agrumes issus de l'agriculture biologique, car la peau stocke considérablement les produits chimiques utilisés dans le traitement des cultures (avant et après récolte).

Sel aux agrumes

Mettez à sécher vos zestes à 60 °C au four, ou plusieurs jours à l'air libre, puis mixez-les finement. Vous pouvez ensuite les ajouter à de la fleur de sel ou à du sucre pour les utiliser en cuisine. **Pour le sel :** 1 part de zeste séché pour 3 parts de sel. **Pour le sucre :** 1 part de zeste séché pour 5 parts de sucre.

Zestes confits

Découper les écorces d'oranges en bâtonnets, les mettre dans l'eau froide, porter à ébullition 5 min, renouveler cette opération. Égoutter, rafraîchir, les faire pocher dans le sirop (1/2 l d'eau et 150 g de sucre) porté à ébullition 2 ou 3 min. Laisser refroidir dans le sirop, remettre le sirop et les zestes à chauffer jusqu'à ébullition 2 ou 3 min, renouveler jusqu'à ce que les zestes soient translucides. Égoutter et laisser sécher sur une grille.

Fondant chocolat/orange

INGRÉDIENTS

- 300 g de beurre
- 300 g de chocolat
- 300 g de sucre
- 5 œufs entiers
- 1 cuillère à soupe de farine
- 50 g de zestes d'oranges
- 5 à 10 oranges

PRÉPARATION :



- Faire fondre le beurre et le chocolat, ajouter le sucre + la farine, les zestes, les œufs battus au fouet.
- Verser dans un moule à cake tapissé de papier cuisson.
- Cuisson au bain-marie, 1 h 30 à 180 °C.
- Sortir du four, laisser refroidir, puis mettre au réfrigérateur ou au congélateur.
- Pour servir : démouler, couper des tranches, les déposer dans une assiette, puis verser du jus d'orange pressée autour.
- Dans le jus d'orange (1/2 l), vous pouvez rajouter 20 cl de sirop ou 75 g de confiture d'abricot...

Anne-Élisabeth



Courges rôties, fromage blanc fouetté et sel aux agrumes.

Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS

- 1 petite courge (butternut ou potimarron)
- 200 g de fromage blanc (ou faisselle, ou yaourt)
- 2 c.à.s. de miel liquide (châtaignier ou sarrasin)
- 5 c.à.s. d'huile d'olive
- vinaigre de cidre
- le zeste d'1 citron
- 1 bonne pincée de sel aux agrumes
- poivre
- quelques graines torrifiées (courges, ou noisettes, ou amandes)
- (optionnel) un trait de jus d'orange sanguine et des herbes fraîches (coriandre, persil, fenouil sauvage...).

PRÉPARATION :

- Préchauffer le four à 190 °C.
- Dans un bol, battre le fromage frais avec un filet d'huile d'olive, du vinaigre de cidre, le zeste de citron et une pincée de sel aux agrumes. Fouetter jusqu'à obtenir une consistance aérienne.
- Placer au frais pour laisser le zeste s'infuser le temps de préparer la courge.
- Coupez la courge en quartiers fins et disposez-les sur une plaque recouverte de papier cuisson.
- Assaisonner les quartiers avec de l'huile d'olive, du miel, une pincée de sel simple.
- Enfourner environ 35 à 40 min, jusqu'à ce que la chair soit fondante et légèrement caramélisée, puis laisser tiédir rapidement.

POUR LE DRESSAGE :

- Étaler 2 c. à s. de fromage frais au fond de chaque assiette.
- Disposer les morceaux de courge tiède par-dessus.
- Parsemer de sel aux agrumes, de graines torrifiées et d'herbes fraîches.
- Ajouter quelques gouttes d'huile d'olive et de jus d'orange sanguine pour la touche visuelle.

Louise



Les poullou et le douet de Bréhat

(D'après le rapport du CAUE22 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)

Le lin et le chanvre ont fait la fortune du Léon du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XVII^e siècle. À Bréhat, la culture de ces deux plantes servait localement à la confection de toiles destinées à la fabrication de vêtements et de voiles. Leur production nécessitait une opération bien spécifique pour obtenir la fibre à tisser, le rouissage qui consiste à éliminer le ciment naturel reliant les fibres de cellulose au reste de la tige par une macération dans l'eau. Le rouissage permettait d'obtenir des fibres plus affinées et plus souples.

À Bréhat, sur la zone humide en contrebas de la Tourelle Blanche, on pouvait encore observer, dans les années 1950, une série de dépressions circulaires peu profondes dans lesquelles l'eau s'accumulait en hiver. Ces petites mares, appelées en français bassin à rouir ou routoirs et en breton poullou (fosses), étaient utilisées pour la macération des bottes de lin et de chanvre. L'opération durait plusieurs semaines. Après rouissage, les bottes étaient mises à sécher dans un pré ou sur des chaumes pour en assurer une meilleure aération. Une fois sèches, les tiges de lin et de chanvre étaient mises à l'abri dans des greniers. Durant l'hiver, elles subissaient le teillage qui consiste à briser le bois de la plante pour en extraire les fibres. Ces dernières étaient ensuite classées en deux catégories : les courtes qui donnaient l'étope utilisée pour le calfatage des coques de bateau et les longues qui étaient peignées pour les débarrasser des impuretés avant de pouvoir les filer, puis les tisser.

À Batz, les poullou ont environ 5 m de diamètre et sont délimités par un bourrelet d'une hauteur de 50 cm. À Bréhat, ils ont été envahis par les saules et ne sont plus qu'à peine visibles dans la zone humide de la Tourelle Blanche. La photo aérienne

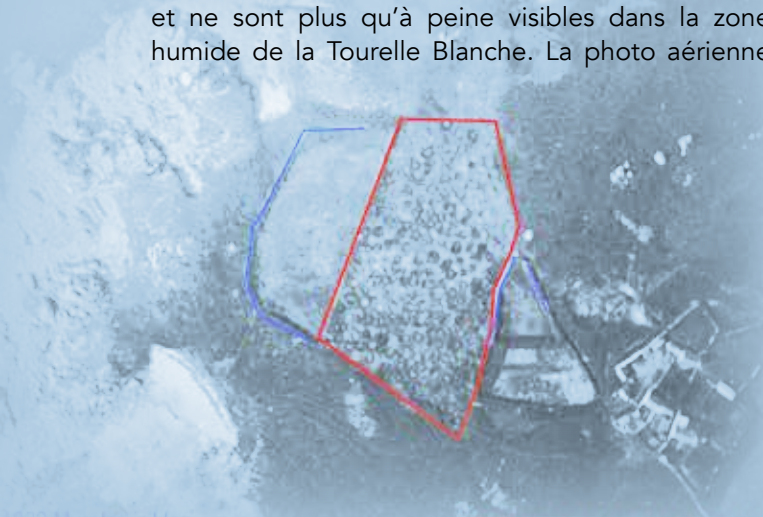
prise en 1951, avant qu'ils ne soient cachés par la végétation, donne une topographie assez proche de celle de l'île de Batz où ils sont en revanche en très bon état de conservation.

Les poullou de Bréhat au sud de la tourelle blanche en 1951
Les poullou de l'île de Batz dans leur état actuel

Comme à Batz, la zone dédiée au rouissage était complétée par un douet. Les douets se présentent généralement sous la forme de bassins rectangulaires ou carrés, limités le plus souvent par un entourage de pierres sèches. Le fond est généralement dallé ou pavé. Celui de Bréhat est de petite dimension. Mis à jour par Didier DAIGRE lors d'une opération de débroussaillage de la zone, il se situe à gauche du sentier qui mène à la Tourelle blanche. Le cadastre de 1837 mentionne la présence de ce « douet ou mare » sur la parcelle 1968, déjà propriété communale à l'époque.

Cadastre de 1857. Le douet apparaît au-dessus du n° 1968.

Le plan ne mentionne aucune alimentation en eau (source ou ruisseau) comme c'est habituellement le cas pour les douets. Il semble avoir été essentiellement alimenté par les eaux de ruissellement. En revanche il y a dû y avoir un canal d'évacuation menant à





l'exutoire encore visible au sud-ouest de la zone humide. En dehors de la mention d'un douet ou d'une mare sur le plan, aucun nom de parcelle située dans la zone humide ne porte de nom faisant référence au lin ou au chanvre. La seule référence toponymique explicite dont nous disposons est le lieu-dit « Kre'ch ar lin » situé à quelques centaines de mètres à l'est de la zone humide.

Le douet de la Tour blanche

À Bréhat, le lin et le chanvre étaient filés dans les foyers, comme le montrent les nombreuses photos et cartes postales datées de la fin du XIX^e siècle.

L'étude du CAUE mentionne que l'« État statistique du métier de la toile dans l'arrondissement de Saint-Brieuc », daté de 1870, évoque une activité de tissage du lin à Bréhat. Elle note la présence locale de 7 métiers à tisser pour un travail de 7 personnes « toute l'année », ne concernant qu'une production au profit de la commune.

Il semble donc que la culture, le filage et le tissage du lin (et/ou du chanvre) aient bien existé à Bréhat pour répondre aux besoins locaux, à la différence de la dimension industrielle de la production dans le Trégor.

Patrick PICARD



Chenilles processionnaires : prudence !



Les chenilles processionnaires du pin sont maintenant bien implantées à Bréhat. Repérées l'hiver dernier au Sud-Est de l'île, les foyers commencent à se disséminer dans l'île Sud. Elles se reconnaissent par leurs processions caractéristiques, et leurs gros nids soyeux accrochés dans les pins.

Ce ravageur peut faire des dégâts importants dans les pins, et présente aussi des risques pour la santé

humaine et des animaux de compagnie : en effet, les poils des chenilles sont très urticants et peuvent occasionner des réactions allergiques graves. Elles sont surtout accessibles lorsqu'elles descendent des arbres en processions, entre novembre et fin mars, mais les cocons remplis de poils urticants restent dangereux après le départ des chenilles (dissémination par le vent, chute des arbres).

Que faire ?

- éviter les alentours des arbres infestés (attention particulière aux enfants).

- signaler les nids en mairie, avec une photo et la localisation précise, pour le suivi régional de l'espèce et, dans les espaces publics, la mise en place de périmètres de sécurité.
- couper les branches portant des nids, si elles sont accessibles, en se protégeant bien (gants, lunettes...).
- favoriser les prédateurs naturels : mésanges et chauves-souris.

D'autres moyens plus techniques peuvent être mis en place pour limiter la prolifération de l'espèce (pièges...). Voir plus d'informations sur le site de la mairie et de la Fredon Bretagne.

Merci pour votre vigilance.

Marion Regler
adjointe



Une édition dans des conditions parfaites !

Plus de 80 participants sur plusieurs dizaines de bateaux ont profité de conditions météo parfaites pour cette réédition du Rallye de Bréhat. Une franche réussite qui a réuni vacanciers et Bréhatins, marins plus ou moins confirmés, dans une ambiance conviviale de passionnés.

Les bateaux se sont élancés sur l'eau vers 11 heures après un briefing complet sur la sécurité, l'environnement et les règles de croisement. Les plus gros bateaux de la flotte ont pris la direction de l'anse du Pommelins tandis que les dériveurs et catamarans ont enchaîné quelques manches dans le chenal du Ferlas. Un parfum de nostalgie a entouré l'événement qui renoue avec une longue tradition de régates bréhatines.

Le Rallye a rassemblé des passionnés de 12 à 72 ans. Le public était varié, rassemblant des régatiers confirmés et des plaisanciers moins coutumiers de l'esprit régates. Ils ont vécu de beaux moments de partage entre générations et profils variés.

À 19 heures, après la remise des prix aux différents vainqueurs (notamment celui du plus beau chavirage), la soirée s'est poursuivie et la course a été refaite autour d'un repas à La Potinière.

Le palmarès pour cette édition a donné, pour les différentes catégories, les vainqueurs suivants : Dayboats/quillards : Pierre Le Picard – Catamarans : Tristan de Boysson – Dériveurs : Jean de Saint Victor.



Briefing d'avant départ

Une réussite pour cette collaboration entre la mairie, les membres de l'A.P.P.G. (Association des Porteurs de Parts du Guerzido) et le centre nautique de Bréhat !

Nicolas Moortgat, organisateur



Tennis

Pour la 4^e année consécutive sur l'île de Bréhat, Sacha Binet, professeur de tennis breveté d'État, a dispensé des stages et cours particuliers pour enfants dès l'âge de 4 ans et adultes, sur les terrains de tennis situés à proximité de la salle des fêtes, durant les vacances scolaires de Pâques et estivales.

En tout ce sont une centaine de jeunes et d'adultes, femmes et hommes, qui ont pu bénéficier des conseils de Sacha Binet sous forme de stage collectif d'1 h, ou d'1 h 30 par jour en cours particuliers. De nombreux Bréhatins et Bréhatines (les résidents sur l'île à l'année bénéficiant de conditions spéciales) ainsi que des élèves venant du monde entier (États-Unis, Suisse, Allemagne, Suède, Royaume-Uni...) se sont croisés cet été sur les cours avec envie, engouement et surtout bonne humeur. Il était également possible de se faire prêter des raquettes et d'acheter des tubes de balles neuves à un tarif concurrentiel. Un tournoi a été organisé : chez les jeunes, Aliocha Haroche s'est imposé face à Martin Veit, chez les hommes Philippe Boulet l'a emporté face à Maxime Malabar et chez les femmes Louise Marot

s'est imposée face à Éléonore Le Bigot. Le dynamisme, la joie, la convivialité et surtout la bonne humeur étaient de mise chaque jour pour le plus grand bonheur des participants et des supporters. Avec cette très agréable météo estivale, la mixité entre Bréhatins, résidents secondaires et estivants a une fois de plus parfaitement fonctionné, créant une très belle émulation sur les courts de tennis. À l'année prochaine.



Sacha Binet

Bréhat Plongée

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

SUBAQUATIQUES – JUILLET ET AOÛT

Durant les mois de juillet et d'août, le club de plongée de Bréhat a mené une activité soutenue, marquée par une forte fréquentation au mois d'août avec des conditions marines globalement favorables.

Baptêmes et formations le matin de 9 h 30 à 12 h 00. Les sorties en mer ont eu lieu les après-midis, avec un total de 34 plongées organisées.

Les sites emblématiques explorés autour de l'île : Quistillic, Les Blés Noirs, Raguenez-Meur, Men Gam, Men Garo, Rock Hir, nous ont permis de belles plongées, observations de la faune et de la flore locale (bars, congres, homards, gorgones, laminaires).

Stages de formations de la saison :

- Niveau 1 F.F.E.S.S.M. (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins), avec validation de nouveaux plongeurs autonomes.

- Formations jeunes.
- Plongées d'exploration encadrées.
- Baptêmes de plongée ouverts aux estivants, ayant rencontré un franc succès.
- Randonnées subaquatiques.

Bréhat Plongée est heureux d'avoir formé des moniteurs de voile à l'activité plongée.

Aucun incident majeur n'a été signalé, et l'ensemble des plongées s'est déroulé dans un bon esprit de sécurité et de camaraderie.

Nous avons observé une faible participation des enfants bréhatins, c'est la raison pour laquelle nous souhaitons leur dédier, l'année prochaine, lors de la première semaine de l'ouverture du club de plongée, des initiations à la plongée.

Ces activités seront proposées aux enfants scolarisés de l'île (primaire - collège) à un tarif préférentiel.

Dominique Riaux

À la godille...

A la suite des festivals des Insulaires et leur course de godille, l'idée planait de partager ce savoir faire en initiant des personnes intéressées. Cette façon de naviguer se perd et c'est bien dommage !

C'est dans ce but que nous avons créé l'association « À la godille ». Il s'agira, dans un premier temps, de donner des cours afin d'acquérir les gestes adéquats, et pourquoi, pas par la suite, d'organiser des courses de vitesse, slalom, tour de l'île... pour les plus aguerris ou ceux qui manient déjà l'aviron ! L'adhésion annuelle permettra d'accéder à un cours gratuit de 30 mn et de poursuivre l'apprentissage en réglant chaque cours complémentaire. Les bénévoles de l'association se chargeront de former les adultes et les enfants membres de l'association et l'activité sera basée au Port-Clos. Pour commencer, nous recherchons des canots, avirons, gilets, bouts... qui ne servent plus, mais qui nous seraient très utiles ! Si certains d'entre

Marion et Lucas



vous sont partants pour nous aider dans l'organisation, donner des cours, etc... N'hésitez pas à nous joindre !

En pratique :

Adhésion : 15 € (de 8 à 14 ans) et 30 € pour les autres (avec 30 mn de cours gratuit).

Cours supplémentaire de 30 mn : 5 € (de 8 à 14 ans) et 7,50 € pour les autres.

Un tarif préférentiel sera accordé aux enfants de l'école de Bréhat. La réservation des cours se fera en ligne sur les horaires définis par les bénévoles.

Contact : lucaspetibon@gmail.com

Marion, Lucas et Josselin

Un souffle sportif : le club de tennis de table de Bréhat «TT Bréhat» a ouvert ses portes !

Depuis la fin septembre 2025, l'île de Bréhat accueille un tout nouveau rendez-vous sportif avec l'ouverture de son club de tennis de table.

Installé à la salle polyvalente, le club propose deux séances d'entraînement hebdomadaires, le mardi et le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30. Pour cette première saison, quatre tables, mises à disposition par la mairie, sont disponibles pour les joueurs, permettant à chacun.e, débutant.e comme confirmé.e, de pratiquer dans de bonnes conditions.

L'initiative a été portée par un bureau dynamique composé de Sébastien Lecerf, fort de ses quinze années d'expérience dans différents clubs des Côtes-d'Armor, de Sylvain Bataillie et de Virginie Gombault. Ensemble, ils souhaitent offrir aux Bréhatins un espace convivial où le plaisir du jeu prime autant que la progression.

Accessible et familial, le tennis de table est une activité idéale pour partager un moment sportif en fin de journée. Le club souhaite ouvrir la pratique du ping-pong à un large public, notamment aux jeunes de l'île. Côté tarif, l'adhésion annuelle est fixée à 35 € pour les adultes et 25 € pour les enfants, un choix volontairement abordable afin d'encourager la participation de tous. Les habitants sont invités à venir découvrir ce nouveau club, raquette en main ou simplement par curiosité. Une belle occasion de faire vivre encore davantage la vie associative bréhatine.

Contact : Sébastien Lecerf : 06 70 36 24 00



Sylvain, Virginie et Sébastien



CANINE

Agence culinaire bouillonnante



L'île de Bréhat a depuis longtemps su attirer les talents du continent. Certains, plus discrets que d'autres, œuvrent dans l'ombre et leurs noms circulent comme un secret que l'on murmure à ceux à qui l'on souhaite les plus grandes joies. C'est le cas de la cheffe indépendante Louise Pozzo, qui développe son agence de cheffe / traiteur nommée CANINE à Bréhat depuis un an et demi déjà. Architecte de métier, passionnée par les arts et notamment l'art culinaire, elle s'est formée à la cuisine sur le tard, en faisant entre autres ses classes à la Maison du Gasseau en Normandie et en enchaînant les expériences en restaurants et les résidences de chef dans toute la France. Depuis 2024, elle a posé ses valises dans l'archipel et développe son activité de cheffe indépendante en organisant des déjeuners, des dîners, des réceptions, et des formats plus ou moins insolites autour de la cuisine. En peu de temps, elle a su capter les enjeux propres au territoire et proposer des formats qui ont, grâce au bouche à oreille, séduit une clientèle variée, bien qu'encore confidentielle. Un sens de la discrétion qu'elle cultive dans son travail et que l'on retrouve dans ses assiettes raffinées et délicates, dictée par les produits locaux et le rythme des saisons. Vous l'aurez compris, CANINE est un secret bien gardé que toutes les fines bouches de Bréhat devraient avoir dans leur répertoire.

Infos et devis : bonjour.canine@gmail.com Louise POZZO : 06.85.30.22.03

Chef à domicile Maël Morlevat



Avec un chef à domicile, transformez vos repas en une expérience unique.

Découvrez une cuisine élaborée avec soin et passion, profitez d'un menu sur mesure adapté à vos envies. Maël Morlevat, cuisinier passionné originaire de Bretagne, a grandi et réalisé sa scolarité sur l'île de Bréhat et Paimpol dans les Côtes-d'Armor, deux lieux qui ont profondément influencé sa cuisine et ouvert son esprit sur la gastronomie. Il partage avec vous ses créations, ses recettes et les anecdotes de ses voyages. Que vous soyez amateur de gastronomie ou simplement curieux, son objectif est de vous inspirer et de vous offrir un moment de plaisir. Bienvenue dans son univers culinaire !

Inspiré par les produits frais et locaux que nous trouvons en abondance dans notre belle région. Parce que chaque plat mérite les meilleurs ingrédients, il sélectionne avec soin des produits de qualité pour sublimer vos moments gourmands tout en y apportant une touche personnelle.

Vous avez une question ou souhaitez organiser un événement culinaire sur mesure ? N'hésitez pas à le contacter : 06.70.06.42.39
maelmorlevat@gmail.com <https://maelmorlevat.fr/>

TROIS NOUVELLES FAMILLES VIENNENT D'ARRIVER CET AUTOMNE :
NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE ET UN BEL AVENIR PARMIS NOUS SUR BRÉHAT.



Chloé et Clément

Clément et Chloé sont originaires de l'Eure, en Normandie. Vivre à Bréhat, où la famille de Chloé venait en vacances dans les années 70, était pour eux un rêve incroyable. Voulant venir en Bretagne, ils ont choisi la région de Paimpol, et habité à Pommerit-le-Vicomte pendant 1 an et demi. Tous les deux travaillaient à Paimpol, Clément aux services techniques et Chloé comme assistante sociale. Quand Clément a trouvé une annonce de recrutement d'un agent aux services techniques de Bréhat, il s'est empressé de postuler : il a pris son poste mi-avril, très motivé à l'idée de se rendre utile tant à la collecte des déchets qu'à l'entretien des espaces verts. Puis tout s'est bien enchaîné : la famille a rapidement pu bénéficier d'un logement social qui se libérait au Chemin vert, et décidé de se lancer dans une nouvelle vie bréhatine. Ils ont emménagé fin septembre, avec leurs deux petites filles : Capucine, née en août, et Céleste, 2 ans. Le déménagement avec deux tout-petits et toute la logistique insulaire était un vrai défi. Ils sont contents de leur location, repeinte et propre pour leur arrivée. Céleste a fait sa première rentrée en maternelle à l'école de Bréhat début novembre.

Ce qui leur plaît à Bréhat ? La petite échelle de l'île, sécurisante pour des enfants, et la petite école, mais surtout la solidarité et l'entraide très spontanée, appréciée dès leur arrivée. Ils sont bien décidés à participer activement à la vie de l'île comme à des échanges de services. Pour eux, « Bréhat se mérite », comme on a pu leur répéter. **Et pour l'avenir ?** Vivre à Bréhat est pour tous les deux un vrai projet de vie à long terme. Chloé souhaite reprendre une activité professionnelle après son congé maternité en septembre prochain, en trouvant un travail sur l'île : elle n'envisage pas de faire les allers-retours à Paimpol et est prête à s'adapter aux emplois disponibles à Bréhat.



Anais & Jonathan

Anais, Jonathan et leurs deux enfants Léontine (1 an et demi) et Siméon (4 ans et demi) viennent tout juste de s'installer au Chemin vert, contents à l'idée de profiter de l'hiver pour aménager leur maison et prendre leurs marques. Originaires de l'Ouest (Charentes et Angers), ils ont vécu en Vendée avant de passer 6 ans en Ardèche. Ils sont souvent allés à l'île d'Aix et étaient très attirés par une vie insulaire. Suite à la fermeture de la boutique de puériculture d'Anais et au ralentissement de l'activité artisanale de Jonathan, ils ont voulu profiter que leurs enfants soient encore petits pour changer de vie. Ils ont déposé une demande à Terre d'Armor Habitat pour un logement sur Bréhat. Et ont eu la bonne surprise d'être retenus peu de temps après ! Les voilà lancés dans une nouvelle aventure : découvrir eux-mêmes Bréhat et faire découvrir un mode de vie simple et proche de la nature à leurs enfants. La petite école multiniveaux est pour eux un atout, comme l'absence de voiture. Ils estiment avoir eu beaucoup de chance d'arriver ici et se sont sentis bien accueillis. Tous deux étaient très investis dans plusieurs associations en Ardèche : lieu d'accueil parents/enfants associatif, parents d'élèves, club de draisienne... et sont très enthousiastes de s'impliquer dans la vie locale bréhatine. Pour leur vie professionnelle, ils ne manquent pas d'idées, mais veulent s'immerger et observer pour trouver leur place. Jonathan pense reprendre son activité de conception de monuments funéraires, sans la partie installation qui occasionne des déplacements dans toute la France. Anais a été cheffe de projet pour la conception technique d'emballage pour l'agroalimentaire, avant de gérer son entreprise de vente d'articles pour les jeunes enfants. Elle aime beaucoup le contact social, notamment avec les jeunes parents. Ils sont tous les deux désireux de travailler sur l'île et prêts à s'adapter aux besoins du territoire.



Hélène Lacroix & Fanny Puil

Hélène et Fanny ont emménagé à la maison médicale de Bréhat mi-novembre, avec leur petit Léolio plein d'énergie à 2 ans. Elles ont quitté Mens, dans le Trièves, au sud de Grenoble, où Hélène exerçait comme médecin généraliste dans une maison de santé depuis 9 ans, rejointe par Fanny, infirmière depuis 5 ans. Elles s'étaient beaucoup attachées à ce village de 1500 habitants en moyenne montagne, assez isolé, mais avec une vie locale très riche et un cadre magnifique. Dans une moindre mesure que Bréhat, c'est aussi un microcosme l'hiver, devenant très touristique l'été.

Pourtant, elles envisageaient de se rapprocher de la Bretagne, où Hélène a ses parents près de Perros-Guirec et Fanny, sa famille et ses amis d'enfance à Morlaix. Elles s'étaient donné 4 ou 5 ans, mais l'annonce parue en avril pour le remplacement du médecin de Bréhat a précipité leur changement de vie : après une semaine d'hésitation, car quitter le Trièves était un choix difficile, Hélène a candidaté. Il lui a fallu 7 mois pour transmettre son activité et préparer leur installation à Bréhat.

Hélène a fait ses études et son internat à Lille, mais elle souhaitait vraiment exercer à la campagne. Elle a alors enchaîné plusieurs postes comme remplaçante, bougeant dans plusieurs régions avant de s'établir dans le Trièves. Au départ plus à l'aise avec la médecine générale, elle s'est formée là-bas pour savoir traiter les urgences. Elle apprécie maintenant de pouvoir intervenir en étant le premier recours pour les personnes, rendre service immédiatement avec des actes de petite chirurgie. Elle aime aussi le suivi plus complexe des personnes âgées et les visites à domicile pour sortir un peu du cabinet médical. Exercer comme seule médecin à Bréhat est pour elle un nouveau challenge, qu'elle se sent aujourd'hui capable de relever : elle devra être encore plus polyvalente, entre le suivi de long terme et les urgences, et en suivant la saisonnalité. L'hiver lui permettra de bien prendre soin des patients qui vivent à Bréhat à l'année, et l'été sera stimulant avec une activité intense, beaucoup de consultations et de bobologie. Le service de pro-pharmacie amène aussi une activité supplémentaire au médecin.

Un autre aspect qui leur a fait choisir Bréhat est la possibilité pour Fanny de travailler en complémentarité avec sa compagne, comme salariée : elle soulagera Hélène pour les actes infirmiers notamment, et pourra organiser son emploi du temps pour lui permettre de s'occuper de Léolio.

Hélène prévoit de se faire remplacer lorsqu'elle s'absentera. Elle a déjà pris des contacts dans ce sens. Mais pour que les remplaçants aient un intérêt à venir, il faudra que les patients jouent le jeu d'aller les voir sans attendre que leur médecin préférée rentre de congés ! Elle a aussi fait les démarches pour accueillir des internes : outre le goût qu'elle a de transmettre, elle apprécie de pouvoir échanger avec ces jeunes en dernière année de médecine. Comme les médecins remplaçants, ils viennent avec des avis différents qui peuvent apporter des solutions pour des cas difficiles à traiter.

Marion Regler, adjointe



Entretien avec Marguerite Bojard



Marguerite m'accueille avec gentillesse à l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de Bréhat. Sa chambre est ensoleillée et agréable en ce 30 septembre 2025. Un tout petit parc, avec quelques fleurs, se trouve à l'extérieur. Des résidents s'y promènent. Marguerite tient d'emblée à me montrer une pièce précieuse : un tee-shirt, accroché à la gauche de son lit. Ce tee-shirt lui a été offert pour ses 90 ans, le 7 mars 2025. Il est signé avec des mots d'amour par ses petits-enfants. En face de son lit, se trouvent d'une part une photo d'elle avec le maire de Bréhat, Olivier Carré (nous y reviendrons plus tard) et d'autre part un tableau réalisé par Nono, une figure de l'île de Bréhat, représentant un bateau, Le Mutin. Marguerite est très fière de me montrer cela.

MARGUERITE, POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER BRIÈVEMENT ?

Je suis née le 7 mars 1935 à Bréhat. Cela fait longtemps ! Mon père, Eugène, ébéniste, était aussi né à Bréhat, au Guerzido, en 1907. Son atelier était là où se trouve ma maison actuelle, route du Port. Ma mère, Marie Le Berre, était née à Loguivy, en face de Bréhat, un an plus tard. Elle travaillait chez Mademoiselle Bonnaire, cantatrice, près de la croix de Kéran.

QUE DIRE DE VOTRE ENFANCE ?

Je suis née dans la maison qui reste la mienne. J'y ai toujours travaillé pour me nourrir, m'habiller, me soigner. Les jouets et les jeux, cela n'existait pas à l'époque. J'allais à l'école primaire à Bréhat, celle des filles, chez les religieuses. Les garçons allaient à l'école publique, là où se situe l'actuelle école. Je me souviens plus particulièrement de mon institutrice, Madame Colin, et aussi de Sœur Gwenola. Elle était à la fois compétente et gentille. Nous avons toutes -nous, les filles- été reçues au CEP (certificat d'études primaires) à l'âge de 14 ans. C'était très positif.

ET APRÈS ?

J'ai immédiatement travaillé. J'ai été employée pendant 10 ans par la docteur Laché. C'était une très bonne docteur. Elle m'a employée à la fois pour délivrer des médicaments – après accord du conseil de l'Ordre, car je n'avais pas tous les diplômes nécessaires – et pour effectuer des tâches ménagères (ménage, repassage...). Elle voulait avoir une voiture pour mieux circuler dans l'île et remplacer son vieux scooter. Le maire de l'époque, Yves Léon, qui ne l'aimait pas, lui a interdit d'avoir cette voiture. Par la suite, j'ai bien connu le docteur Beauchêne. Je me souviens aussi de plusieurs médecins – cela tournait beaucoup –, en particulier des docteurs Hervio et Gaignoux. J'ai également travaillé à la maison de retraite pendant quelques années, au moment où celle-ci a été créée.

EN FAIT, VOUS AVEZ TOUJOURS TRAVAILLÉ À BRÉHAT ?

Absolument. Tout le monde voulait m'employer, mais je ne pouvais pas « me couper en rondelles ». Le travail ne m'a jamais fait peur.

VOUS RESTEZ ATTACHÉE À BRÉHAT ?

Aucun doute à ce sujet. Je suis née à Bréhat et je veux y mourir aussi.

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS CET ATTACHEMENT ?

Par la proximité entre îliens. L'esprit d'entraide était omniprésent. La solidarité était si précieuse !

VOUS AVEZ DIT « ÉTAIT ». POURQUOI ?

Autrefois, l'entraide allait de soi. Nous ne calculions pas notre temps pour aider les autres. Aujourd'hui, c'est davantage le règne du chacun pour soi, hélas.

QUE DIRE DU BRÉHAT D'AUJOURD'HUI, MARGUERITE ?

En pleine saison, il y a trop de touristes. Même beaucoup trop ! Certains – je ne veux pas mettre tout le monde dans le même sac – dégradent les agapanthes et les géraniums près de chez moi. J'approuve la décision de la municipalité concernant la limitation du nombre de touristes en été.

ALORS, QUELS SONT VOS SOUHAITS POUR LE BRÉHAT DE DEMAIN ?

Un changement radical. Plus de respect de l'île par les touristes, plus d'activités permanentes sur l'île, en particulier la pêche – il n'y a plus de pêcheurs aujourd'hui ! – et l'agriculture... J'ai beaucoup d'estime à la fois pour Anne-Laure qui a pris la suite des « filles Geffroy » et pour Marion qui continue son activité après la mort de François [Le Tron]. Bien sûr, il faut des logements pour permettre à des travailleurs et à des travailleuses de se loger ici.

J'AI VU QUE VOUS AVIEZ DONNÉ UN TERRAIN POUR CONSTRUIRE DES LOGEMENTS À LA PLACE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE...

Oui. C'était tout simplement un coup de main à la commune. Je n'ai pas eu à réfléchir beaucoup. Et si j'avais possédé un terrain plus grand, je l'aurais donné également. Sans logements à un prix abordable, il n'y a pas d'activités sur place. Encore une fois, le tourisme ne peut être la seule solution. Je garde un souvenir fort de la cérémonie et de la plaque qui a été posée. J'ai coupé le ruban tricolore en présence du maire actuel, Olivier Carré, comme vous pouvez le voir sur la photo en face de mon lit.

MARGUERITE, EST-CE DIFFICILE POUR VOUS D'ÊTRE À L'EHPAD ?

J'ai un sentiment partagé. J'étais et je reste très attachée à ma maison, à 100 mètres de l'EHPAD. Mais il était difficile pour moi d'y rester ; j'ai dû malheureusement accepter cela.

RETOURNEZ-VOUS DE TEMPS EN TEMPS DANS VOTRE MAISON ?

Mes enfants Isabelle et Jean-Luc m'y font parfois revenir. C'est un vrai plaisir. Et, il faut le dire, un pincement au cœur également.

UN SOUVENIR D'UNE PERSONNALITÉ MARQUANTE QUE VOUS AVEZ CONNUE SUR L'ÎLE ?

Vermare, un sculpteur. Il connaissait mon père Eugène. Ils s'appréciaient beaucoup mutuellement.

UN AUTRE SOUVENIR IMPORTANT ?

Oui, la procession annuelle du Saint-Sacrement. Elle partait de l'église et se terminait près du gros rocher, en haut de la petite pharmacie d'Ernest Collin, sur le Tertre Briand. Les gens fleurissaient leurs maisons à cette occasion. Nous tressions des feuilles de fougères placées en bordure des tapis de fleurs. Une fois, le recteur a glissé sur un tapis de gros coquelicots. Mon père a alors demandé qu'il n'y ait dorénavant plus de fleurs de coquelicots, jugées trop dangereuses.

ENCORE DES ANECDOTES, MARGUERITE ?

J'en ai beaucoup, mais je me contenterai d'en relater deux :

- La 1^{er} : lors des messes de minuit à Noël, les gens laissaient leurs maisons allumées. Cela pour éviter de se faire voler : des voleurs en profitaient pour dérober des lapins chez des particuliers qui assistaient à la messe. Ils les revendaient par la suite... pour boire.
- La 2^e : je me souviens d'un militaire républicain espagnol, El Campesino, condamné en résidence forcée à Bréhat, toujours entre 2 gendarmes. En réalité, aucun incident ne s'est produit avec lui, contrairement à ce que certains Bréhatins craignaient. Mieux : beaucoup d'habitants de l'île aimaient prendre un verre avec lui dans les bars.

AVEZ-VOUS VOYAGÉ SUR D'AUTRES ÎLES ?

Non. Je n'ai même pas visité l'île Saint-Riom près de Paimpol. Je suis quand même allée sur l'île de Batz, mais en promenade scolaire, quand j'étais à l'école primaire... il y a très longtemps. Je dois aussi dire que le père de ma mère était né sur l'île de Sein. En fin de compte, Bréhat me suffisait.

*J'aimais, j'aime et j'aimerai
Bréhat, MON île.*

Jean-Michel Boullier



Les femmes gardiennes de phare

Pour ce dernier article d'histoire du mandat, je vous propose d'évoquer "le Journal de Paimpol". Créé en 1877 par Jean-Louis Le Flem, et continué par Arthur Le Flem, ce journal hebdomadaire paraissant le dimanche. Nous pouvons considérer que c'est l'ancêtre de la Presse d'Armor.

Je tiens à remercier Madame Annie Le Droumaguet, qui vit à Paimpol-Kéerty, qui a eu la gentillesse de me faire le don de ce fameux journal, couvrant une période de 1915 à 1918.

Après une lecture émouvante, j'ai constaté que le récit suivi de la guerre, appelé Mémorial, était écrit par Louis Guillaume, engagé volontaire de 1870-71, et par Armand Dayot. Il est surtout intéressant de lire quelques nouvelles de Bréhat. Je me dois de vous retranscrire ici une partie d'un bel article.

- Les Femmes et la guerre - Gardiennes de Phare -

Aline du Rozédo. Un nom d'héroïne de roman, n'est-il pas vrai ? En réalité, elle s'appelle Aline Durand, mais comme depuis la guerre elle est gardienne du grand phare du Rozédo, qui gouverne les douze phares de l'île de Bréhat, on la nomme, dans ce pays breton, Aline du Rozédo. Ce nom lui va bien, Aline du Rozédo,



sous sa capuche noire, dans sa robe noire, qui gravit, alerte, les grèves escarpées, de son pas léger, avec son visage mystique, un peu émacié, plairait à un artiste, enchanterait un poète. Elle était couturière avant la guerre, et même quelque peu modiste.

C'est elle qui taillait, qui cousait les capuches à bavolets qui donnent aux femmes de Bréhat un air de béguine. Elle doit à son teint frais de jeune fille, comme elle doit à son ancien métier d'avoir conservé, malgré sa dure besogne de gardienne de phare, cette grâce élégante qui la fait ressembler à une demoiselle. Ce matin d'août





où je l'ai rencontrée, elle se rendait, de son phare du Rozédo, au phare du Paon, en visite hâtive chez sa maman. Car Madame Durand est aussi gardienne de phare. Nous avons fait la route ensemble, Aline et moi, le long des sentiers de l'île jusqu'au rocher sur lequel est planté hardiment le phare du Paon comme défi à la mer. Madame Durand m'a fait entrer dans sa maison qui ressemble, avec ses boiseries d'acajou et ses cuivres brillants, à un intérieur de navire.

C'est ainsi que j'ai pénétré dans la vie de ces femmes solitaires. Madame Durand, veuve d'un marin, est la première gardienne de phare qui fut promue en France, il y a vingt-cinq ans. Les gens de Bréhat se souviennent de l'avoir vue arriver dans ses costumes de deuil qu'elle n'a jamais quittés, avec ses six petits-enfants. Son beau visage de brune était déjà empreint de cette expression meurtrie, devenue maintenant de profonde douleur. La petite Aline avait alors quatre ans. Elle a grandi dans le phare, entre ses trois frères et ses deux sœurs. Pour élever toute cette famille, Madame Durand recevait, des Ponts & Chaussées, quarante-cinq francs d'appointements mensuels. La misère dans les cuivres dorés !

Cinq francs pour le chauffage étaient ajoutés pendant les mois d'hiver. Il ne devait pas faire chaud pour ce prix-là dans le phare battu à tous les vents ! Un des garçons meurt. L'aîné des fils fut enlevé, l'an dernier, par la phtisie. Le dernier est un grand blessé de la guerre... Les trois filles restent. Toutes trois, aujourd'hui, gardiennes de phare. L'aînée, Marie, veuve à son tour d'un marin, comme si c'était de tradition dans la famille,

garde le phare de Port la Chaîne, sur le continent. Jeanne assiste sa vieille maman, en attendant de prendre sa suite, et Aline est au Rozédo. — Venez, un soir, jusqu'à mon grand phare, me dit Aline, et vous verrez ce qu'une femme peut faire pour vingt-cinq sous par jour. En effet, ce n'est pas une sinécure que d'être gardienne de phare ! Car le mot est impropre, c'est surveillante ou même directrice de phare qu'il faudrait dire. Ceux qui ont approché des phares savent ce que ce titre de gardienne de phare représente de travail et de responsabilité diurnes et nocturnes.

L'entretien, l'allumage, le réglage d'un phare absorbent presque toutes les heures. Le phare est allumé une heure avant le coucher du soleil, puis trois fois par nuit, il faut se lever, monter tout en haut de la tourelle ; un oubli, une distraction, et voilà le phare éteint, et les douze phares environnants qui s'éteignent à ce signal tragique. C'est la nuit sur la mer, c'est la mort ! Ce soir, il y a une petite brise, vent modéré, Aline passe prudemment le bout de son nez par-dessus la balustrade, elle jette un regard circulaire sur ses douze phares. Une pensée pour sa maman qui, là-bas au Paon, veille douloureusement. Mais tout va bien, Aline redescend et s'endort. Dans trois heures, elle se relèvera et recommencera. Ainsi les nuits suivent les jours toujours pareilles, les gardiennes de phare allument leurs lampes et font consciencieusement leur rude besogne. Voilà le sort d'une petite gardienne vigilante et laborieuse ; sa véridique histoire ! ...

(26 novembre 1916) Louise Faure-Favier.

Jean-Philippe Outin, conseiller

Calendrier des évènements

Dimanche 21 décembre

MARCHÉ DE NOËL

place du Bourg ou salle des fêtes selon le temps, regroupant artisans et producteurs locaux, ateliers et restauration sur place. De 10 heures à 15 heures (à définir).

Dimanche 28 décembre

JOURNÉE ASSOCIATIONS ET ARTISANS PRODUCTEURS ET SAVOIR-FAIRE DE BRÉHAT,

salle des fêtes, de 10 heures à 16 heures, ateliers création, restauration sur place.

Mercredi 31 décembre

PROJECTION D'UN FILM DIVERTISSEMENT "LA CLASSE AMÉRICAINE"

à 16 h 30, salle des fêtes, séance gratuite.



Samedi 10 janvier

VŒUX DU MAIRE DE BRÉHAT

salle des fêtes à 16 h.

Samedi 31 janvier

LA POULE AU POT,

organisé par l'amicale laïque, salle des fêtes, à 19 h 30.





Ouest-France recherche un(e) correspondant(e) pour compléter son équipe à Bréhat.

La tâche du correspondant est de recueillir les informations sur la vie des associations, des habitants, commerces ou activités économiques qui composent le territoire et de les transmettre à notre rédaction. Il s'agit d'une activité indépendante, rémunérée, mais non salariée. La correspondance peut convenir à toute personne salariée, retraitée, étudiante ou sans emploi, intéressée par la vie de sa commune, l'écriture et la photo. Il faut être majeur, avoir un contact facile, du temps libre, un appareil photo, un ordinateur et une connexion internet.

Les candidats peuvent s'adresser à la rédaction Ouest-France de Paimpol au mail : redaction.paimpol@ouest-france.fr ou par tél. 02 96 68 51 00.

Infos pratiques pour le cabinet médical.

Permanences pour des consultations au cabinet médical de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h du lundi au samedi midi, sauf le jeudi matin.

Prise de rendez-vous en appelant au 02 96 20 09 51

Entre 20 h et 8 h, et le week-end (après 12 h le samedi), la permanence des soins sera assurée : que ce soit pour une urgence vitale ou un besoin de consultation, en appelant le 15 (qui renverra le cas échéant au médecin de Bréhat).

État Civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Naissance

9 août 2025 : ROSSIGNOL BOULANGER Capucine

Mariages

12.07.2025 : Madame Elise De FEUARDENT et Monsieur Louis SCRIBAN

01.08.2025 : Madame Coline LE GRAND et Monsieur Gabriel MALERBE DERAM

Décès

Madame Annie LE GRUIEC (née le 24 juin 1953)
le 14 juillet 2025

Madame Janine GUILLOU (née le 27 août 1933)
le 15 juillet 2025

Madame Jeannine PRIGENT (née le 01 mars 1931)
le 20 juillet 2025

Madame Simone EON (née le 17 août 1939)
le 21 août 2025

Monsieur Pascal OLLIVIER (né le 13 juillet 1962)
le 27 août 2025

Monsieur Alain CONNAN (né le 27 août 1947)
le 25 novembre 2025

Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
<i>(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)</i>	
CROSS (Secours en mer)	196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46
Maison du département à Paimpol	02 96 55 33 00
<i>(services sociaux)</i>	

